

**CORRIGE**

Premier jour

1°

«LE BOUTON D'OR» 45000 ORLEANS		FACTURE : 30 avril	
		Restaurant «BELLEVUE» 45000 ORLEANS	
	Q	PU	Montant
centres de table	4	100,00	400,00 0,5 pt
composition	1	325,00	325,00 0,5 pt
petits bouquets	8	40,00	320,00 0,5 pt
		<b>Total HT</b>	1045,00 0,5 pt
		TVA 20,6 %	215,27 1 pt
		<b>Total TTC</b>	1260,27 1 pt
			192,13 euros.

1pt

2° TVA : Taxe à la Valeur Ajoutée

1pt

FRANCO DE PORT : livraison gratuite pour le client

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>			1
Temps alloué <b>au Total : 45 MN</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>CAP 1999</b>	
Echelle :	<b>Note Mini : /</b>	Examen : FLEURISTE	
<b>Epreuve : EP 2</b>	Environnement Economique Juridique et Social		<b>CORRIGE N° 1</b>
Ce corrigé comporte :	<b>1</b> feuille(s)	/	

**CORRIGE**

Premier jour

1 pt 1° SA : Société Anonyme

1 pt 2° Actionnaires

2 pts 3° SARL  
EURL

2 pts 4° RC : Registre du Commerce  
B : Société

256123143 : n° SIREN : Système Informatique pour le Répertoire des ENtreprises

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps alloué au Total : <b>45</b> MN	<b>Coefficient : 2</b>	<b>CAP 1999</b>
Echelle :	<b>Note Mini : /</b>	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	<b>Environnement Economique Juridique et Social</b>	<b>CORRIGEN° 2</b>
Ce corrigé comporte :	1 feuille(s)	/

**CORRIGE**

Premier jour

- 1- Le gouvernement a pour projet de réduire la durée du temps de travail et ramener la semaine de 39 heures à 35 heures.
- 2- Le but de la réduction du temps de travail est de partager le travail entre les citoyens afin de réduire le nombre de chômeurs.
- 3- Les congés payés ont été créés en 1936 par Léon Blum.
- 4- Un salarié a droit à 2.5 jours ouvrables de congés payés par mois, ce qui fait 30 jours ouvrables pour une année.
- 5- Deux possibilités :
  - Le salarié reçoit une indemnité égale au salaire qu'il aurait perçu s'il avait travaillé normalement.
  - L'indemnité peut être égale à 1/10 de la rémunération totale de l'année de référence ( du premier juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours ).

1pt

1pt

1pt

1pt

2pts

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps alloué <b>au Total : 45 MN</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>CAP 1999</b>
Echelle :	Note <b>Mini</b> : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : <b>EP 2</b>	<b>Environnement</b> Economique Juridique et Social	<b>CORRIGE N°3</b>
Ce <b>corrigé</b> comporte :	1 <b>feuille(s)</b>	/

**CORRIGE**

Premier jour

- 1- Le parlement est composé de l'**assemblée** nationale et du **sénat**. 1 pt
- 2- Le rôle du parlement est de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement  
Ce pouvoir s'appelle le pouvoir législatif. 1 pt
- 3- La durée du mandat d'un sénateur est de 9 ans. Celle d'un député est de 5 ans. 2 pt
- 4- Les sénateurs sont élus au **suffrage** universel indirect par des conseillers généraux et régionaux, des députés et des délégués de conseil municipaux. 2 pt

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps alloué a" Total : <b>45</b> MN	Coefficient : <b>2</b>	<b>CAP 1999</b>
Echelle :	<b>Note Mini :</b> /	Examen : FLEURISTE
<b>Epreuve :</b> EP 2 <b>Environnement</b> Economique Juridique et <b>Social</b>		<b>CORRIGE N° 4</b>
Cc corrigé comporte : 1 <b>feuille(s)</b> /		

**CORRIGE**

Premier jour

Laurent Dubois vient d'être victime d'un accident sur le trajet entre son domicile et son lieu de travail. Son médecin lui prescrit un arrêt de travail de 10 jours;

1° - Cet accident peut-il être considéré comme un accident du travail ? Pourquoi ? A quelles conditions ?

*L'accident de trajet est considéré comme accident du travail.  
Cet accident doit se produire sur le trajet habituel et le chemin le plus direct ainsi que dans un certain délai (avant l'embauche ou après la sortie du travail).*

2 p5

2° - Quelles sont les démarches à effectuer par l'employeur et le salarié en cas d'accident du travail ?

*Le salarié a un délai de 24 heures pour informer son employeur (sauf cas de force majeure).*

*L'employeur doit adresser à la CPAM une déclaration d'accident du travail dans les 48 heures et doit remettre au salarié un imprimé comportant 3 volets.*

2 p5

3° - Comment les frais médicaux et la perte de salaire subie par Laurent Dubois seront-ils pris en charge ?

*Les soins médicaux sont gratuits.*

*Les indemnités journalières sont versées dès le 2° jour d'arrêt (pas de délai de carence).*

*En cas de handicap, versement d'une rente.*

2 p5

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps <b>alloué</b> <b>au Total : 45 MN</b>	coefficient : <b>2</b>	<b>CAP 1999</b>
Echelle :	Note <b>Mini</b> : /	<b>Examen</b> : <b>FLEURISTE</b>
Epreuve : EP 2	<b>Environnement</b> Economique Juridique et social	<b>CORRIGE N° 5</b>
Ce corrigé comporte :	<b>1 feuille(s)</b> /	

**CORRIGE**

Premier jour

- 1 pt 1° Contrat à Durée Déterminée
- 1 pt 2° Un assouplissement des conditions de recours et d'utilisation du CDD
- 2 pts 3° Suffrage Universel Direct majoritaire à deux tours  
Mandat : 5 ans
- 2 pts 4° CDI : Contrat à Durée indéterminée  
Contrat de travail temporaire

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps alloué <b>au Total : 45 MN</b>	Coefficient : 2	<b>CAP 1999</b>
Echelle :	Note Mini : /	Examen : <b>FLEURISTE</b>
Epreuve : EP 2	<b>Environnement Economique Juridique et social</b>	<b>CORRIGE N° 6</b>
Ce corrigé comporte : <u>1</u> feuille(s)		

**CORRIGE**

Premier jour

- 1 pt 1° Salaire de base : 6663.67 soit 169 h x 39.43
- 1 pt 2° Chargea salariales : maladie, ~~vieillesse~~, CSG
- 1 pt 3° charges patronales : allocations familiales, maladie
- 1 pt 4° URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et des Allocations familiales
- 2 pts 5° Heures supplémentaires : heures effectuées au-delà de 39 h  
Rémunération : de la 40<sup>e</sup> h à la 47<sup>e</sup> h : + 25 %  
A partir de la 48<sup>e</sup> h : + 50 %

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : <b>45 MN</b>	coefficient : <b>2</b>	<b>CAP 1999</b>
Echelle :	<b>Note Mini :</b> /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	<b>Environnement Economique Juridique et social</b>	<b>CORRIGE N° 7</b>
Ce corrigé comporte :	1 feuille(s)	/

**CORRIGE**

Premier jour

Mlle RICHARD est employée **au magasin** Fleur Boréale depuis le 1 février 1999 comme ouvrière sous un contrat à durée indéterminée.

1 - Qu'elle est la période de **calcul** des congés **payés** ?

Du 1 juin de **l'année précédente** ou 31 mai de l'année en cours

2 pts

2 - Mlle RICHARD aura-t-elle droit à des congés **payés** en 1999 ? si oui, **à** combien de jours ? **A partir** de qu'elle date ?

**Calcul** : du **1/02/1999** ou **31/05/1999** soit 4 mois X 2.5 jours = 10 jours. Elle **a droit à** 10 jours de **congés** à compter du 1 juin 1999.

2 pts

3 - Au cours de l'été **2000**, Mlle RICHARD **souhaite partir** 5 semaines en **vacances**. En a-t-elle le droit ? Pourquoi ?

Non, **car selon** la loi, elle **ne** peut prendre que 4 **semaines** Consécutives

2 pts

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps <b>alloué</b> <b>au Total : 45 MN</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>CAP1999</b>
Echelle :	<b>Note Mini : /</b>	Examen : <b>FLEURISTE</b>
Epreuve : EP 2	<b>Environnement Economique Juridique et Social</b>	<b>CORRIGE N° 8</b>
Ce <b>corrigé</b> comporte : 1 feuille@) /		

**CORRIGE**

Premier jour

1]

2pts

1. L'identité des parties
2. Le lieu de travail
3. La date du début de contrat
4. La période d'essai
5. Le droit aux congés **payés**
6. Montant du salaire de base
7. Mention de la convention collective
8. Durée du travail **journalière**

2]

2pts

1. Veiller au respect des règles du **code** de travail
2. Donner leur avis sur un **diièrend**
3. Etre **amené** à exercer un rôle d'arbitrage
4. **Donner** son autorisation en cas de licenciement d'un délégué syndical, du personnel ou du comité d'entreprise

3] Rôle :

2pts

- Informer le personnel «journaux, **affiche**, tracts...»
- Défendre les droits du personnel syndiqué
- Animer la section syndicale
- Négocier avec l'employeur

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps alloué <b>au Total : 45 MN</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>CAP 1999</b>
Echelle :	<b>Note Mini : /</b>	<b>Examen : FLEURISTE</b>
Epreuve : EP 2	<b>Environnment Economique Juridique et Social</b>	<b>CORRIGE N° 9</b>
<b>Ce corrigé comporte : 1 feuille(s) /</b>		

**CORRIGE**

Premier jour

1° Le taux de TVA change car il y a transformation des matières premières (fleurs), en produit fini (composition florale).

2 p<sup>5</sup>

2° Le processus de fabrication entraîne un taux de TVA de 20,6%.

1 p<sup>5</sup>

3° Le montant de la TVA est de 92,70 Frs.

1 p<sup>5</sup>

4° Le montant de la facture est de 542,70 Frs. **82,73 Euros.**

2 p<sup>5</sup>

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 1999
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	<b>CORRIGE N° 10</b>
Ce corrigé comporte :	1 feuille(s) /	

**CORRIGE**

Premier jour

Σ.Ο. 24.04.98

INTERVENTION DU PREMIER MINISTRE SUR TF 1

# Le Sénat en point de mire

*Il ne désarme pas : intervenant hier soir sur TF 1, le premier ministre a confirmé sa volonté de « changer » le mode d'élection des sénateurs*

1° - Par qui les sénateurs sont-ils élus et pour combien de temps ?

2pts

*Les sénateurs sont élus au suffrage indirect par /es députés, /es conseillers généraux, les maires et une partie des conseillers municipaux.*

2° - Quel est le rôle des sénateurs ?

2pts

*Les sénateurs représentent au Par/ement /es collectivités territoriales et votent les lois.*

3° - Par qui le 1° ministre est-il désigné ?

2pts

*Le 1° ministre est nommé par le Président de la République.*

<b>ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS</b>		
Temps alloué <b>au Total : 45 MN</b>	Coefficient : <b>2</b>	<b>CAP 1999</b>
Echelle :	Note Mini : <b>/</b>	Examen : <b>FLEURISTE</b>
Epreuve : EP 2	<b>Environnement Economique Juridique et Social</b>	<b>CORRIGE N° 11</b>
Ce corrigé comporte : <b>1 feuille(s)</b> /		

**CORRIGE**

Premier jour

1 pt 1° SARL : Société A responsabilité Limitée

1 pt 2° EURL  
SA

2 pts 3° SARL : les associés ne sont responsables que dans la limite du capital apporté

2 pts 4° Obligations du commerçant : s'inscrire au RC, ouvrir un compte bancaire ou postal, prendre une assurance, s'abonner à EDF, constituer une comptabilité, ouvrir un dossier Prote.

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 1999
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et social	CORRIGE N° 12
Ce corrigé comporte : , feuille(s) /		